

Le Journal de Gien, 15 avril 2010

PRESSIGNY-LES-PINS

Affaire du Château de la Valette

Le sénateur Jean-Pierre Sueur au contact du Comité de défense !



Le sénateur Jean-Pierre Sueur (à droite), est venu s'informer de la situation, auprès du Comité de Défense des Habitants. De gauche à droite : Luc Monnerie, trésorier, Michel Auvitu, président, Annie Noreat, secrétaire.

Propos rapportés par Patrice Digaud

Il nous a conduits à... M. le sénateur nous a assuré qu'il suivra cette affaire. Nous ne manquerons pas d'ailleurs l'occasion de la rappeler et la situation vaient à s'améliorer. Nous le remercions pour cette visite qui fut très enrichissante.

À suivre dès cette semaine l'apogée de ce problème communal compliqué. Sans doute que les conseillers vont être obligés de voter coûte que coûte en dernier ressort, à l'archaïsme, et le comité demande aux habitants d'apprécier la tactique !...

La position de Jean-Pierre Sueur

« Je suis un élu ouvert aux demandes de tout concitoyen. Ceux qui veulent me rencontrer peuvent le faire, c'est pour cela que je me suis rendu à Pressigny-les-Pins, car je suis attaché à comprendre tous les points de vue. J'ai écouté, j'ai entendu leurs appréciations, compris leur position et je souhaite que cette affaire ait une issue heureuse. Le maire, et son équipe ont déjà fait beaucoup d'efforts pour trouver les bonnes solutions, de penser qu'ils ont fait le maximum. J'espère que cela va aboutir.

Encore une fois, je vais suivre avec attention et insister la chose fait par la commune, et je souhaite à nouveau que l'action menée par le maire, aboutisse ».

« Ce fut un échange constructif pendant plus d'une heure. Nous avons été surpris de la simplicité et de l'accessibilité du Sénateur Jean-Pierre Sueur venu à Pressigny le 9 avril, à notre demande, afin de nous écouter », signale dans un communiqué le comité de défense des habitants de Pressigny, toujours en prise directe avec l'affaire du Château de la Valette qui continue à enserrer la ville avant la décision suprême, celle de la vente du domaine. Cette dernière pourrait être annoncée dès cette semaine, c'est-à-dire au 15 avril, date butoir annoncée, mais sous quelle forme, d'un seul tenant ou par différents lots ?

Le président Michel Auvitu, la secrétaire Annie Noreat, et le trésorier Luc Monnerie, ont exposé la situation. L'ancien maire d'Orléans a été à l'écoute afin de se faire une opinion.

« À cette occasion, nous lui avons remis différents documents concernant la gestion catastrophique de notre maire. Ce dernier lui avait indiqué que tous nos maîtres venaient de la

délégation de l'ancien acheteur du Domaine, résumé un peu court nous semblerait-il, puisque c'est quand même oublier la dégringolade des recettes, l'augmentation pharaonique des charges à caractère général et des charges du personnel », indique encore en substance le communiqué adressé à la presse le soir même de ce rendez-vous privé.

Évidemment, M. le Sénateur qui a été en contact avec le maire, n'a pas le pouvoir d'influer sur les décisions qui sont prises par les élus communaux. « Néanmoins, nous avons tenté de faire comprendre que le maire se devait d'expliquer de façon publique les comptes communaux ayant conduit aux 130 % d'augmentation d'impôts. Un attent d'ailleurs toujours la fameuse réunion sur les budgets que le maire avait promis aux Pressigniens, mais est-on réellement surpris ? Aujourd'hui encore, l'absence totale de communication vis-à-vis de ses concitoyens, nous apparaît quand même « surprenante », sur la situation dans laquelle